

# Grand Poitiers Communauté urbaine

# Les Services Communs



GRAND POITIERS

communauté urbaine

Lors de la Conférence des Maires du 27 juin 2018, il a été proposé aux communes de l'intercommunalité, l'appui de services supports afin de les accompagner dans leurs préoccupations au quotidien.

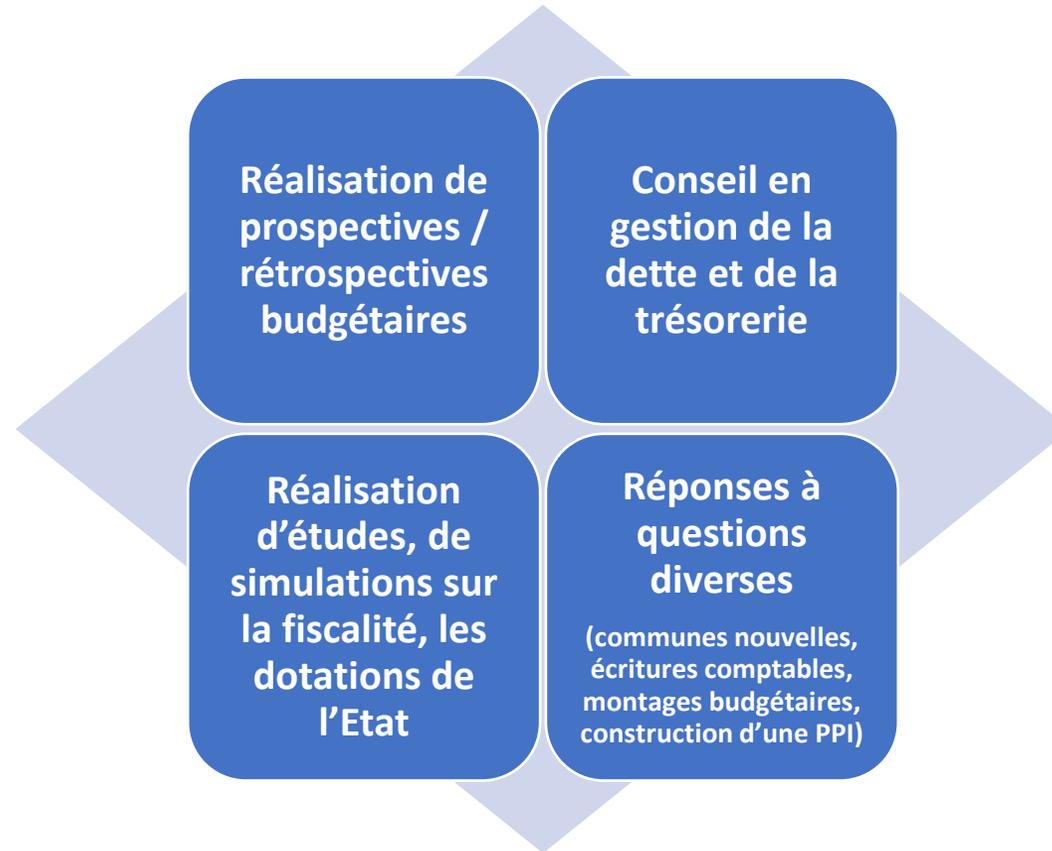
Cette mutualisation se formalise par l'instauration de services communs, chargés de l'exercice de mission fonctionnelles ou opérationnelles :

- Service commun Finances
- Service commun Juridique
- Service commun Centrale d'achat
- Service commun Aide à la recherche de financements de projets
- Service commun Protection des données
- Service commun Open data
- Service commun Instruction des actes relatifs à l'occupation et l'utilisation du sol



# Service commun - Finances

## Missions :



# Service commun - Juridique

## Missions :

- ❑ **Conseils juridiques** dans différents domaines du droit : droit administratif général, droit des collectivités, police, domanialité, marchés publics, urbanisme, droit pénal, foncier, etc ...

**Sauf** les conseils qui relèvent obligatoirement du centre de gestion pour les communes affiliées (notamment le conseil et l'analyse juridique statutaire)

- ❑ **Accompagnement pour la rédaction** de courriers ou conventions, fiches pratiques ou procédures

**Sauf** les mémoires contentieux



# Service commun - Centrale d'achat

## Missions :

- Mettre en œuvre et animer la nouvelle politique d'Achats responsables de la collectivité
- Animer et piloter la fonction achat interne de la collectivité en développant la professionnalisation des acheteurs
- Sécuriser la passation des marchés publics et autres contrats de la commande publique
- Animer et piloter la centrale d'achats



## Missions :

- ❑ Accompagnement des acteurs locaux (Grand Poitiers, ville de Poitiers, et communes) pour la réalisation de leurs projets
- ❑ Suivi des contrats et des dispositifs de nos partenaires territoriaux (Europe, Etat, Région, Départements ...)
- ❑ Travail en transversalité et en coordination avec nos partenaires internes et externes



# Service commun - Protection des données

## Missions :

- ❑ Accompagner au pilotage de la conformité des traitements de données à caractère personnel des adhérents au service commun
- ❑ Conseiller, accompagner les directions et communes dans leurs demandes
- ❑ Former et sensibiliser les agents, encadrants et élus à la protection des données (RGPD)
- ❑ Contrôler le niveau de conformité et proposer des actions d'amélioration



# Service commun - Open data

## Missions :

- ❑ Accompagner au pilotage de l'action publique et la prise de décision par la mise à disposition d'un portail de données ouvertes ou fermées
- ❑ Valoriser les données pour donner à voir auprès des habitants, partenaires et institutions
- ❑ Favoriser la montée en compétences sur la donnée pour optimiser les ressources
- ❑ Appliquer la loi pour une République Numérique du 7/10/2016 par la publication en open data des données publiques

